

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Napoléon-Bourassa**

N° de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE des Hautes-Rivières  
ÉCOLE Napoléon-Bourassa (047)**

**Procès-verbal de la première séance ordinaire du Conseil d'établissement tenu le  
23 septembre 2019 à 18h30, à l'école Napoléon-Bourassa pour l'année scolaire 2019-2020.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

M. Marc Rancourt, parent  
Mme Isabel Larocque, parent et présidente sortante  
M. Ludovic Paré, parent  
Mme Marie-Hélène Courchesne, parent  
M. Stéphane Charbonneau, parent  
Mme Sonia Corriveau-Millier, parent  
Mme Valérie Luneau, enseignante  
Mme Marie-Josée Desmarais, enseignante  
Mme Chantal Laliberté, enseignante  
Annaïk Lozeau, enseignante  
Mme Lynda Couture, représentante du personnel du service de garde  
Mme Julie Péloquin, soutien-T.E.S.  
M. Pierre Boudreau, commissaire

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

M. Gino Jean, directeur

**ÉTAI(EN)T ABSENT(S)**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DE QUORUM**

La présidente sortante, Mme Isabel Larocque, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

CÉ # 19-20-001

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est lu par M. Jean. Trois (3) points ont été rajoutés au Varia (#17) :

1. Rentrée scolaire
2. Substitut (Comité parent)
3. Comportement dans les autobus

- Il est proposé par Mme Marie-Hélène Courchesne et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé avec les modifications du point 17 (Varia).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

CÉ # 19-20-002

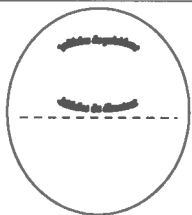
**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JUIN 2019**

Le directeur, M. Jean, présente le procès-verbal du 17 juin 2019. La note de l'absence de M. Boudreau doit être enlevée au point 9.

- Il est proposé par Mme Julie Péloquin, et résolu :

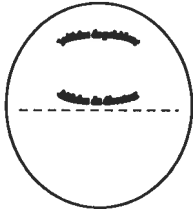
QUE le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 17 juin 2019 soit adopté tel que déposé avec la modification d'absence de M. Boudreau au point 9.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



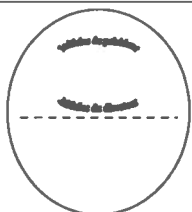
**Procès-verbal**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'école Napoléon-Bourassa**

<p>N° de la résolution ou annotation</p>	<p><b>4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC</b></p> <p>Rien à signaler.</p>
<p>CÉ # 19-20-003</p>	<p><b>5. PRÉSENCE DU COMMISSAIRE AUX SÉANCES DU CONSEIL (ART.45)</b></p> <p>M. Jean demande au conseil d'établissement sa position quant à la participation d'un commissaire (M. Pierre Boudreau) aux séances pour l'année scolaire 2019-2020.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Il est proposé par M. Stéphane Charbonneau, et résolu :</li></ul> <p>QUE M. Pierre Boudreau, commissaire, soit autorisé à participer aux séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020, mais sans droit de vote.</p> <p style="text-align: center;"><b>VOTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>
<p>CÉ # 19-20-004</p>	<p><b>6. ORGANISATION DU CONSEIL 2019-2020</b></p> <p><b>6.1 Élection à la présidence</b></p> <p style="text-align: center;"><b>6.1.1 Procédure d'élection à la présidence</b></p> <p>M. Jean informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme président (e) pour un an. Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil.</p> <p>Mme Isabel Larocque propose sa candidature pour combler le poste.</p> <p>ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue sans opposition au poste de présidente du conseil d'établissement 2019-2020 de l'école Napoléon-Bourassa.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Isabel Larocque propose sa candidature, et il est résolu :</li></ul> <p>QUE Mme Isabel Larocque soit élue comme présidente du Conseil d'établissement de l'école Napoléon-Bourassa pour l'année 2019-2020 pour une durée de 1 an.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
<p>CÉ # 19-20-005</p>	<p><b>6.2 Nomination d'un(e) secrétaire</b></p> <p>Mme Valérie Luneau offre ses services comme secrétaire au sein du comité du Conseil d'établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Valérie Luneau propose sa candidature, et il est résolu :</li></ul> <p>QUE Madame Valérie Luneau agisse comme secrétaire du conseil d'établissement de l'école pour l'année 2019-2020 pour une durée de 1 an.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Napoléon-Bourassa**

N° de la résolution ou annotation	<p><b>6.3 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (document séance tenante) ;</b></p> <p>M. Jean remet aux nouveaux membres du conseil d'établissement le document résumant les fonctions et pouvoirs du CÉ.</p>
CÉ # 19-20-006	<p><b>6.4 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement (adoption art.66) ;</b></p> <p>M. Jean informe les membres que le budget du conseil d'établissement est de 400\$. Les dépenses peuvent être distribuées pour les frais de garde ainsi que les frais de déplacement.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Il est proposé par Mme Julie Péloquin, et résolu :</li></ul> <p>QUE le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement soit adopté tel que mentionné.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>
CÉ # 19-20-007	<p><b>6.5 Dénonciation d'intérêt et transmission de renseignements (art.70) ;</b></p> <p>M. Jean a transmis les feuilles à chaque membre du conseil d'établissement et explique que le formulaire de dénonciation d'intérêts doit être signé et remis à la direction en fin de rencontre. Ils seront conservés avec le procès-verbal.</p>
CÉ # 19-20-008	<p><b>6.6 Règles de régie interne (adoption art. 67) (document séance tenante)</b></p> <p>M. Jean informe et dépose aux membres du conseil d'établissement les règles de régie interne pour l'année scolaire 2019-2020.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Il est proposé par M. Stéphane Charbonneau et résolu :</li></ul> <p>QUE le conseil d'établissement adopte les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année 2019-2020 sans aucune modification.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p><b>6.7 Représentants de la communauté</b></p> <p>M. Jean explique qu'aucun représentant, pour l'année 2019-2020, n'a été élu à l'Assemblée des parents qui a eu lieu le 5 septembre 2019. Le directeur va contacter Mme Lanteigne pour l'inviter au Conseil d'établissement ou demander une autre personne selon les recommandations.</p>
CÉ # 19-20-008	<p><b>6.8 Calendrier des réunions (art.67) (document séance tenante)</b></p> <p>M. Jean discute du calendrier des réunions pour les séances du Conseil d'établissement. Voici les détails des dates :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 23 septembre 2019, 18h30</li><li>• 28 octobre 2019, 18h30</li><li>• 16 décembre 2019, 18h30</li><li>• 10 février 2020, 18h30</li><li>• 23 mars 2020, 18h30</li><li>• 25 mai 2020, 18h30</li></ul>



**Procès-verbal**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'école Napoléon-Bourassa**

N° de la résolution  
ou annotation

- 22 juin 2020, 18h30

➤ Il est proposé par Mme Chantal Laliberté et résolu :

QUE le projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **7. RESSOURCES ÉDUCATIVES**

### **7.1 Organisation scolaire**

#### **7.1.1 Clientèle au 30 septembre 2019**

M. Gino Jean informe les membres que 415 élèves + 2 élèves au 30 septembre 2019 sont inscrits pour l'année 2019-2020.

### **7.2 Activités et sorties connues jusqu'à présent (approbation art. 87)**

M. Jean présente les différentes activités qui auront lieu cette année. Le tableau des activités et sorties de classe sera joint au procès-verbal et il sera mis à jour pour les activités non connues. La feuille des activités sportives, inter-écoles et parascolaire, a été présentée et joint au procès-verbal. Il a été ajouté l'activité du 11 octobre, « Rester seul » par l'organisme La Croix-Rouge.

CÉ # 19-20-009

- Il est proposé par Mme Marie-Hélène Courchesne et résolu :

QUE le conseil d'établissement accepte qu'un montant maximum de 65,00\$ soit demandé aux parents pour des frais de sorties ou pour des activités pour l'année scolaire 2019-2020. Ce montant exclut la sortie de fin d'année des élèves de 6<sup>e</sup> année (voyage).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

CÉ # 19-20-010

- Il est proposé par M. Marc Rancourt et résolu :

QUE le conseil d'établissement accepte que les profits de la campagne de financement servent à réduire la contribution financière des parents pour les sorties et activités étudiantes de l'année scolaire 2019-2020 (réduire la contribution maximale de 65,00\$)

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

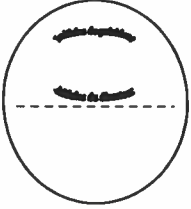
### **7.3 Services offerts aux élèves pour l'année scolaire 2019-2020 et les différentes mesures de soutien. (document séance tenante)**

M. Jean informe les membres des différents services et des montants alloués pour chaque mesure.

## **8. RESSOURCES MATÉRIELLES**

### **8.1 Évaluation immobilière**

Rien à signaler.



**Procès-verbal**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'école Napoléon-Bourassa**

N° de la résolution  
ou annotation

**9. RESSOURCES FINANCIÈRES**

**9.1 Campagne de financement**

M. Jean informe le conseil que la campagne de financement 19-20 débutera début octobre (Pains Gadoua).

**10. RESSOURCES HUMAINES**

Rien à signaler.

**11. MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS**

Rien à signaler. Pas eu de rencontre encore.

**12. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DES ENSEIGNANTES/ENSEIGNANTS**

Quatre (4) points sont expliqués aux membres du CÉ.

- Les enseignantes présentent au CÉ le thème de l'année 2019-2020, « Sous les projecteurs ».
- Une visite d'un élève d'une classe TSA provenant du secondaire a été présentée par Mme Julie Péloquin à toutes les classes pour expliquer ce qu'est un élève TSA.
- Élections à venir pour les élèves afin de promouvoir le sens démocratique en lien avec les élections fédérales.
- Activité Cinéma, parents-enfants, qui aura lieu au gymnase le 10 octobre prochain.

**13. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE**

Mme Lynda Couture informe les membres du nombre d'élèves inscrits et sur le fonctionnement des dîners.

**14. CORRESPONDANCE ENVOYÉE**

Rien à signaler.

**15. CORRESPONDANCE ENVOYÉE ET À VENIR**

**15.1 Facture des frais de garde du dîner**

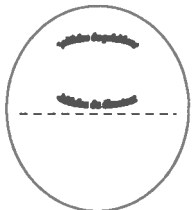
À venir au mois d'octobre.

**15.2 Première communication aux parents**

Le directeur explique que la 1ere communication sera faite sous forme papier au plus tard le 15 octobre et sera diffusé sur le portail-parent la même journée.

**15.3 Communication aux parents**

M. Jean informe le conseil que les communications seront faites par courriel. Le site de l'école est aussi mis à jour pour les parents.



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Napoléon-Bourassa**

N° de la résolution  
ou annotation

**16. AUTRES SUJETS D'INFORMATIONS**

M. Jean présente et explique deux (2) documents et projets. La planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) pour les élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année pour les deux prochaines années scolaires (2019-2020 et 2020-2021) ainsi que les contenus en éducation à la sexualité pour l'année scolaire 2019-2020 (pour tous les niveaux du primaire).

CÉ # 19-20-011

**1. COSP, projet pour les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.**

➤ Il est proposé par Mme Marie-Josée Desmarais et résolu :

QUE le projet COSP soit adopté tel que déposé au conseil d'établissement.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

CÉ # 19-20-012

**2. Éducation à la sexualité**

➤ Il est proposé par Mme Julie Péloquin et résolu :

QUE le projet sur l'éducation à la sexualité soit adopté tel que déposé au conseil d'établissement.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**17. VARIA**

**17.1 Rentrée scolaire**

Mme Courchesne demande s'il est possible d'informer les parents concernant la démarche de la première journée d'école avant la rentrée scolaire dans le but de rassurer les parents et les élèves.

**17.2 Substitut comité parent**

Mme Marie-Hélène Courchesne se propose pour se présenter comme substitut au comité-parent.

**17.3 Comportement autobus**

M. Jean discute du comportement dans les autobus et des démarches qu'il a faites et qui suivront. Rencontre avec les élèves, caméra dans les autobus. Il discute aussi du chuchotement dans les autobus.

**18. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

M. Jean rappelle la date de la prochaine assemblée se tiendra le 28 octobre 2019 à 18h30.

CÉ # 19-20-013

**19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Valérie Luneau, et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h55.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
La présidente

\_\_\_\_\_  
La direction